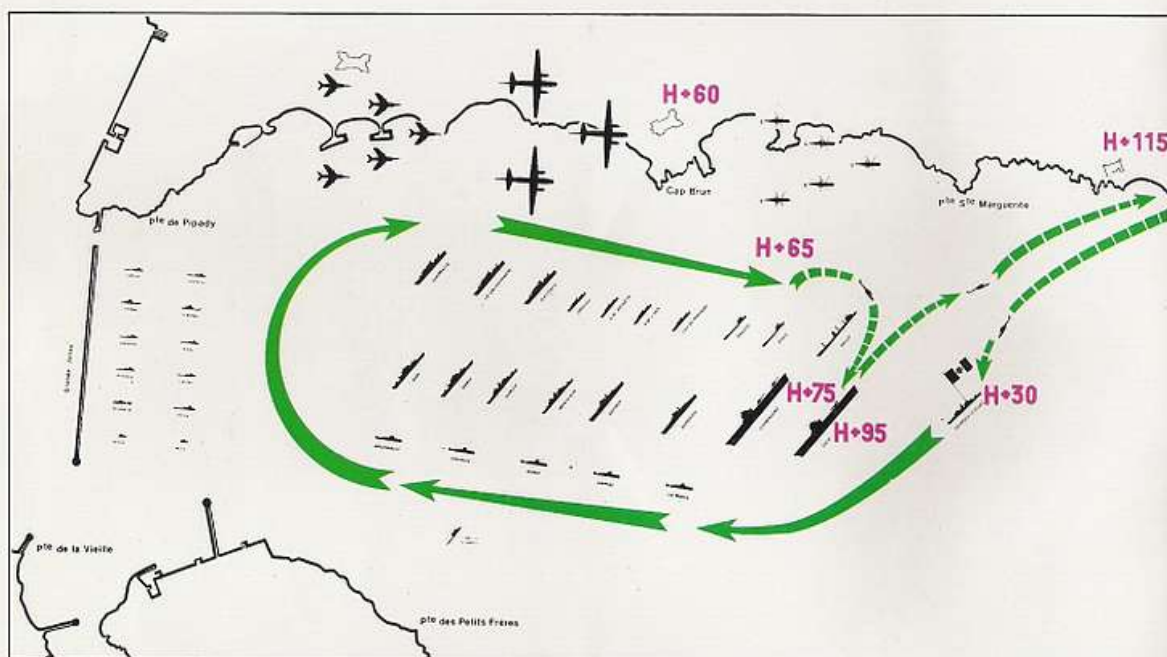


*Merci à Gérard Livache de nous avoir remis ces documents*

*Revue Navale 14.07.1982 (1/2)*



### DEROULEMENT DE LA REVUE NAVALE





# PORTE-AVIONS

L'importance du porte-avions, que la dernière guerre a révélée, s'est par la suite considérablement développée. En effet, divers perfectionnements dans sa structure et ses équipements ont augmenté sa puissance militaire.

Aujourd'hui, une force navale ne saurait opérer sans un environnement aérien qui accroît ses possibilités de voir et connaître puis, si nécessaire celles d'attaquer ou de se défendre. L'ensemble des aéronefs, avions ou hélicoptères, destinés à opérer à partir des bâtiments de la marine nationale, porte-avions ou autres bâtiments de surface, constitue l'aviation embarquée.

Celle-ci est très diversifiée dans ses matériels, mais son volume est cependant modeste. De son efficacité dépend pour une large part celle de nos forces navales de haute mer.

« J'ai la conviction – a déclaré M. Charles Hernu, Ministre de la Défense – que nos forces aéronavales constituent un instrument incomparable pour la défense de la nation ».

Notre marine possède actuellement deux porte-avions : le CLEMENCEAU et le FOCH. Ces deux bâtiments permettent la mise en œuvre des avions de sûreté *Alizé*, de reconnaissance *Etendard IV P*, d'assaut *Etendard IV M*, d'interception *Crusader*, d'assaut et d'interception *Super Etendard*.

P.A. FOCH



### Détection électromagnétique :

- 1 radar de navigation
- 1 radar d'approche aérienne (apportage)
- 2 radars de veille aérienne
- 2 radars tridimensionnels
- 1 radar de veille surface-air à basse altitude
- 4 radars de conduite de tir

### Détection sous-marine :

- 1 sonar de coque

### Traitement de l'information :

- Servit 2 système d'exploitation navale des informations tactiques.

### Principaux équipements aéronautiques :

- Pont d'envol : 257 m
- Pistes :
  - 1 axiale de 93 x 26 m
  - 1 oblique à 8° de 105,50 x 29,50 m
- Hangar : 150 x 22 m ; hauteur : 7 m
- Ascenseurs : 2 de 16 x 11 m ; 16 tonnes
- Catapultes à vapeur : 2 de 50 m pour faire décoller des avions de 15/20 t à 110 nœuds
- Optique d'apportage : 1

# PORTE-AVIONS

**FOCH** (capitaine de vaisseau DEBRAY) **F 99**  
**CLEMENCEAU** (capitaine de vaisseau BETERMIER) **F 98**

**FOCH** mis sur cale aux chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, lancé le 18 juillet 1960, achevé à Brest, mis en service le 15 juillet 1963, a subi à l'Arsenal de Toulon une importante refonte de juillet 1980 à août 1981.

**CLEMENCEAU** mis sur cale à l'Arsenal de Brest en novembre 1955, lancé le 21 décembre 1957, mis en service le 22 novembre 1961 a subi à l'Arsenal de Toulon une importante refonte de septembre 1977 à novembre 1978.

CARACTÉRISTIQUES	
<b>DEPLACEMENT (tonnes)</b>	
Pleine charge :	
CLEMENCEAU .....	32 780
FOCH .....	32 185
<b>DIMENSIONS (mètres)</b>	
Longueur .....	265
Largeur .....	51,20
Tirant d'eau .....	9
<b>PROPULSION</b>	
Nombre d'hélices .....	2
Puissance (ch) .....	126 000
Vitesse maximale (nautique) .....	32
Rayon d'action (milles/nautique) .....	7500/18
<b>EFFECTIF : 1920</b>	
Officiers .....	112
Officiers mariniers .....	782
Quartiers-maîtres et matelots .....	1026
<b>ARMEMENT</b>	
Cannons simples de 100 mm .....	0
Aérojets (aéronaut) .....	40
Adapté à la mise en œuvre du Super Etendard et à l'emploi par cet appareil de l'arme nucléaire tactique.	

P.A. CLEMENCEAU





## FREGATES LANCE-MISSILES

Les frégates sont maintenant de véritables croiseurs lance-missiles chargés d'assurer la protection anti-sous-marine et anti-aérienne des forces navales rapides, notamment des porte-avions. Elles peuvent éventuellement soutenir une action contre la terre.

Les frégates lance-missiles SUFFREN et DUQUESNE, à vocation prioritaire anti-aérienne, déplacent plus de 5000 tonnes et leur vitesse peut atteindre 34 nœuds. Dotées de missiles surface-air **Masurca**, d'artillerie anti-aérienne de 100 mm mais aussi de missiles anti-sous-marins **Malafon** et de torpilles anti-sous-marines, ces frégates ont été rendues d'autant plus polyvalentes qu'elles ont des rampes de lancement pour missiles surface-surface **Exocet** (MM 38).

F.L.E. DUQUESNE



4

### Détection électromagnétique :

- 1 radar de navigation
- 1 radar de veille surface
- 1 radar de veille air, tridimensionnel (sous radôme)
- 2 radars de conduite de tir (masurca)
- 1 radar de conduite de tir (artillerie 100 mm)
- Équipements de contre-missiles

### Détection sous-marine :

- 1 sonar en bulbe d'écran
- 1 sonar remorqué

### Traitement de l'information :

Seront 1 système d'exploitation navale des informations tactiques.

## FREGATES LANCE-MISSILES

**SUFFREN** (capitaine de vaisseau GOUPIL) D 602  
**DUQUESNE** (capitaine de vaisseau NOEL) D 603

**SUFFREN** mis sur cale à l'Arsenal de Lorient en décembre 1962,  
 mis à flot le 15 mai 1965, entré en service le 20 juillet 1967.  
 Premier bâtiment lance-missiles de construction entièrement française.

**DUQUESNE** mis sur cale à l'Arsenal de Brest en novembre 1964,  
 mis à flot le 11 février 1966, entré en service le 1<sup>er</sup> avril 1970.

CARACTERISTIQUES	
<b>DEPLACEMENT</b> (tonnes)	
Fréte charge .....	6090
<b>DIMENSIONS</b> (mètres)	
Longueur .....	157,50
Largeur .....	15,54
Tirant d'eau .....	7,50
<b>PROPULSION</b>	
Nombre d'hélices .....	2
Puissance (ch) .....	72 500
Vitesse maximale (nœuds) .....	34
Rayon d'action (milles/heure) .....	5000/18
<b>EFFECTIF</b> : 356	
Officiers .....	24
Officiers marins .....	173
Quartiers-maîtres et matelots .....	159
<b>ARMEMENT</b>	
Rampe double pour missile surface-air « Masurca » .....	1
Tourelles simples de 100 mm anti-aérien .....	2
Cannons de 20 mm .....	4
Rampes pour missiles surface-surface MM 38 .....	4
Rampe pour missile ASM « Malafon » .....	1
Catapultes pour torpilles ASM .....	4

F.L.E. SUFFREN



5



## CORVETTES A.S.M.

Les corvettes sont des bâtiments d'environ 4 000 tonnes, donc de moyen tonnage, conçus dans la perspective d'un programme de missions cohérent. Elles sont destinées à prendre la relève des escorteurs d'escadre mis en service dans la décennie des années cinquante.

Les corvettes actuellement opérationnelles ont pour mission principale la lutte anti-sous-marins (A.S.M.) et pour missions secondaires la lutte anti-surface et l'appui des autres moyens des forces.

Huit bâtiments de ce type sont prévus.

Le programme militaire des corvettes anti-sous-marins du type C 70 GEORGES LEYGUES exige une très grande souplesse de la propulsion pour permettre des variations d'allure très rapides jusqu'à 30 nœuds. A cette fin, il était judicieux d'utiliser des turbines à gaz mais ces dernières consomment beaucoup de gazole, aussi leur a-t-on associé un système de propulsion à machines diesel pour la marche en croisière. L'avantage de cette formule (CODOG) est très appréciable.

Dotées pour la lutte anti-surface de missiles **Exocet MM 38**, pour la défense aérienne de missiles **Crotale** et d'artillerie de 100 mm, les corvettes A.S.M. ont un armement anti-sous-marin dont les hélicoptères **WG 13 Lynx** sont les principaux éléments.

MONTCALM



6

### Détection électromagnétique :

- 1 radar de navigation
- 1 radar d'approche hélicoptère
- 1 radar de veille surface
- 1 radar de veille aérienne
- 1 radar de conduite de tir (artillerie 100 mm)
- Equipements de contre-mesures.

### Détection sous-marine :

- 1 sonar en bulbe d'étrave
- 1 sonar remorqué

### Traitement de l'information :

- Sonit 4 (système d'exploitation navale des informations tactiques).

**MONTCALM**  
**GEORGES LEYGUES**  
**DUPLEIX**

(capitaine de vaisseau LABOUIERIE) **D 642**  
(capitaine de frégate LE DANTEC) **D 640**  
(capitaine de frégate DUPONT-NIVET) **D 641**

## CORVETTES A.S.M.

Ces trois bâtiments constituent la 1<sup>ère</sup> division de Corvettes A.S.M.

**MONTCALM** mis sur cale à l'Arsenal de Brest en décembre 1975,  
mis à flot le 31 mai 1980, admis au service actif en mai 1982.

**GEORGES LEYGUES** mis sur cale à l'Arsenal de Brest en septembre 1974,  
mis à flot le 17 décembre 1976, admis au service actif le 10 décembre 1979.

**DUPLEIX** mis sur cale à l'Arsenal de Brest en octobre 1975,  
mis à flot le 2 décembre 1978, admis au service actif le 13 juin 1981.

CARACTERISTIQUES	
<b>DEPLACEMENT</b> (tonnes)	
Pleine charge .....	4100
<b>DIMENSION</b> (mètres)	
Longueur .....	138
Largeur .....	14
Tirant d'eau .....	5,70
<b>PROPULSION</b>	
Nombre d'hélices .....	2
Puissance (ch)	41 800
diesel .....	2
turbine à gaz .....	2
Vitesse maximale (nœuds) .....	30
<b>EFFECTIF</b> : 250	
Officiers .....	21
Officiers marins .....	109
Quartiers-mâtres et matelots .....	120
<b>ARMEMENT</b>	
Tourelle simple 100 mm .....	1
Rampe à 8 missiles Crotale anti-aérien .....	1
Rampe pour Exocet MM 38 ou MM 40 (Montcalm) .....	4
Catapulte pour torpilles auto-chercheuses .....	2
Hélicoptères WG 13 Lynx .....	2
- dotés de sonar	
- d'armes anti-sous-marines	
- de missiles anti-surface AS 12	

GEORGES LEYGUES



7

## SOUS-MARINS D'ATTAQUE

Les sous-marins d'attaque sont une composante essentielle de toutes les grandes marines. L'étude de ces bâtiments a été orientée pour accroître la vitesse et le rayon d'action, tout en conservant les qualités de silence et de manœuvrabilité. L'augmentation de vitesse en plongée a rendu nécessaire, en outre, un système de pilotage très fiable.

La Direction Technique des Constructions Navales a une expérience internationalement connue de ce type de navire. Elle a réalisé de 1955 à 1977, indépendamment d'autres catégories de sous-marins, trois types successifs de sous-marins d'attaque qui sont présentés dans cette revue. A l'origine, en 1955, furent mis sur cale à l' Arsenal de Cherbourg des sous-marins de 400 t (type ARETHUSE); dès 1958, une série nouvelle de sous-marins de 700 t (type DAPHNE) a été mise en chantier à Nantes et à Cherbourg puis à Brest. Remarquablement silencieux en plongée, ces sous-marins ont précédé la série des sous-marins de 1200 t (type AGOSTA), mis en service en 1977 et 1978. Ces derniers ont une autonomie d'environ 45 jours et tiennent une place de premier rang parmi les sous-marins à propulsion classique (diesel-électrique).

### LA PRAYA (capitaine de corvette DUPRE LA TOUR) S 622

Sous-marin de 1200 t (mis en service le 9 mars 1978) - Longueur : 67,5 m  
Vitesse maximale en plongée : 20 nœuds - Armement : 4 tubes lance-torpilles à recharge rapide.  
L'équipement électronique comprend un radar, deux sonars actifs et des installations électro-acoustiques.  
Effectif : 57 hommes dont 7 officiers et 31 officiers mariniers.

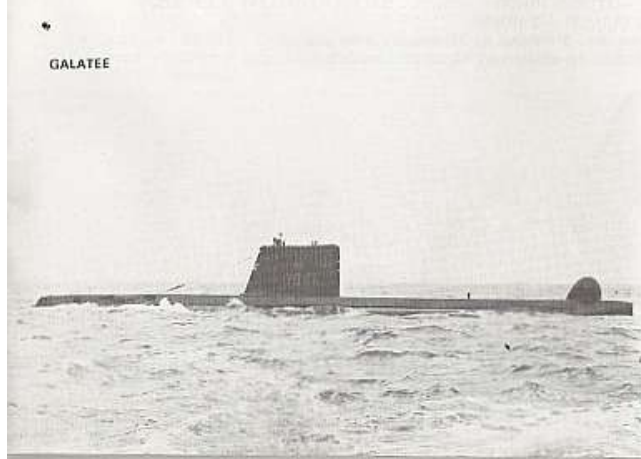
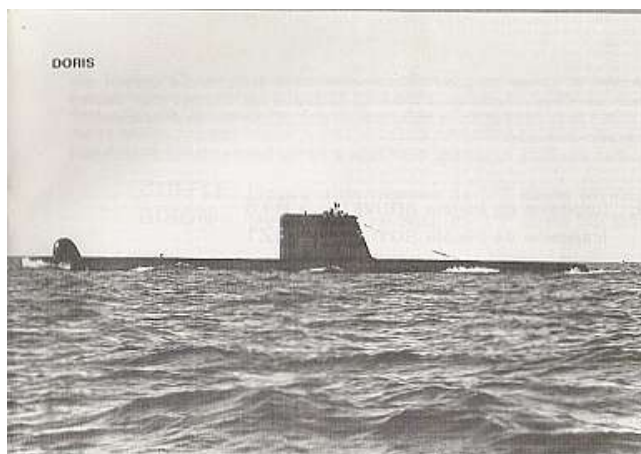
<b>GALATEE</b>	(capitaine de corvette PUTZ)	<b>S 646</b>
<b>DAPHNE</b>	(capitaine de corvette BONE)	<b>S 641</b>
<b>DORIS</b>	(capitaine de corvette BRIERE)	<b>S 643</b>

Sous-marin de 700 t (mis en service en 1964) - Longueur : 57,75 m  
Vitesse maximale en plongée : 16 nœuds - Armement : 12 tubes lance-torpilles  
L'équipement électronique comprend 2 radars, un sonar actif et des installations électro-acoustiques.  
Effectif : 53 hommes dont 6 officiers et 28 officiers-mariniers.

### ARGONAUTE (capitaine de corvette MITAIS) S 636

Sous-marin de 400 t (mise en service le 11 février 1959) - Longueur : 49,6 m.  
Vitesse maximale en plongée : 16 nœuds - Armement : 4 tubes lance-torpilles.  
L'équipement électronique comprend un radar, un sonar actif et des installations électro-acoustiques.  
Effectif : 40 hommes dont 6 officiers.

Ces cinq sous-marins font partie de l'Escadrille des sous-marins de la Méditerranée.





## BATIMENT D'EXPERIMENTATION ET DE RECHERCHES SOUS-MARINES

TRITON



Le **groupe d'intervention sous la mer (GISMER)**, implanté à Toulon, est chargé de mener dans le domaine de la pénétration sous la mer les opérations ordonnées par l'Etat-Major de la Marine.

Il assure la formation et l'entraînement des plongeurs opérant à partir de systèmes d'intervention sous la mer et ceux du personnel mettant en œuvre les véhicules de pénétration sous la mer.

**TRITON A 646**  
(capitaine de corvette JANNOT)

Met en œuvre les matériels de plongée profonde et d'observation sous-marine.

Peut, grâce à une grue de 15 t, embarquer une tourelle immergeable, le sous-marin de poche GRIFFON et des soucoupes plongeantes.

Déplacement : 1510 t à pleine charge.

Longueur : 74 m - Largeur : 11,85 m

Effectif : 48 hommes dont 4 officiers

+ 17 plongeurs dont 5 officiers.

## BATIMENT HYDROGRAPHIQUE

Le **service hydrographique et océanographique de la Marine** est chargé, outre l'établissement de la documentation nautique nécessaire aux navigateurs, d'exécuter les travaux d'océanographie militaire, études, levés, élaboration de documents, relevant de sa compétence. Il dispose à cet effet de moyens à la mer regroupés en missions hydro-océanographiques et d'un établissement principal à Brest.

**LA RECHERCHE A 758**  
(officier principal des Equipages MARTIN)

Déplacement : 910 t à pleine charge

Longueur : 67,50 m - Largeur : 10,40 m

Puissance : 1535 ch - Vitesse : 13,5 nœuds

Effectif : 39 hommes dont 2 officiers et 10 officiers mariners.

Ce bâtiment appartient à la mission océanographique de la Méditerranée du SHOM.

12

LA RECHERCHE



La garantie du libre accès aux principaux ports français est une des missions incombant à notre Marine.

Les chasseurs de mines sont des bâtiments destinés à rechercher, localiser puis détruire les mines éventuellement mouillées dans les approches maritimes du territoire national.

**CANTHO M 615**  
(capitaine de corvette CORDIER-FERON)

L'équipement principal de ce bâtiment est le « poisson autopropulsé » petit engin de 700 kg qui file vers la mine jusqu'à 500 m de distance et la fait exploser.

Déplacement : 780 t à pleine charge.

Longueur : 50,29 m - Largeur : 10,67 m

Puissance : 1700 ch

Equipements : 1 sonar et 2 poissons autopropulsés

Effectif : 55 hommes dont 4 officiers et 22 officiers mariners.

(six plongeurs-démineurs sont compris dans cet effectif).

## PLONGEURS-DEMINEURS

GARDENIA



## CHASSEUR DE MINES



La neutralisation des mines constitue la tâche principale des plongeurs-démineurs. Mais ces hommes savent pratiquement tout faire jusqu'à des profondeurs pouvant atteindre 70 ou 80 m. Ils peuvent réparer la coque ou l'hélice d'un bateau, déblayer à l'aide d'explosifs le fond de la mer ou expertiser une épave afin de déterminer les causes d'un naufrage.

**GARDENIA A 711**  
(lieutenant de vaisseau LHUISSIER)

Bâtiment-base du 3<sup>e</sup> groupe de plongeurs-démineurs. Doté d'un caisson de recompression multiplace.

Déplacement : 372 t à pleine charge.

Longueur : 43 m - Largeur : 7,95 m

Effectif : 15 hommes dont 1 officier et 6 officiers-mariners.

Un groupe d'une douzaine de plongeurs-démineurs embarque pour les missions.

13



# BATIMENTS-BASES DE PLONGEURS

## ECOLE DE PLONGEE

L'école de plongée de la Marine, située dans la presqu'île de Saint-Mandrier, assure la formation de l'ensemble du personnel plongeur de la Marine Nationale (plongeurs, plongeurs-démineurs et nageurs de combat) et contrôle son entraînement.

Depuis sa création, cette école a formé près de six mille plongeurs.

### AJONC A 701

(capitaine de corvette PETTENELLO)

Bâtiment-base de l'école de plongée.

Doté d'un caisson de recompression multiplace

Déplacement : 300 t lége - 372 t à pl. charge.

Longueur : 43 m - Largeur : 7,95 m

Puissance : 1200 ch

Effectif : 15 hommes dont 1 officier et 6 officiers marinières

Une vingtaine d'élèves de l'école de plongée embarque pour les missions.

AJONC



## NAGEURS DE COMBAT

Après leur formation à l'école de plongée, les nageurs de combat servent au commando Hubert, stationné à Saint-Mandrier.

Leurs missions sont le renseignement, l'attaque de bâtiments et d'installations portuaires, la reconnaissance de plages et la destruction d'obstacles sous-marins.

Le commando Hubert est l'un des 5 commandos du Groupement de Fusiliers Marins Commandos.

### POSEIDON A 722

(lieutenant de vaisseau CAVELIER)

Bâtiment-support de nageurs de combat

Mis en service le 14 janvier 1977

Déplacement : 240 t lége

Longueur : 40,50 m - Largeur : 7,20 m

Puissance : 600 ch

Effectif : 15 hommes dont 1 officier et 5 officiers marinières.

Un groupe de nageurs de combat embarque pour les missions.

POSEIDON



Les gabares de mer ont pour missions le mouillage et le relevage des coffres, des ancrages et des filets d'obstruction des ports. Elles peuvent également participer au repêchage de cibles et au remorquage.

**SCARABEE** (enseigne de vaisseau de 1<sup>ère</sup> classe (S) BONN) A 764  
**FOURMI** (enseigne de vaisseau de 1<sup>ère</sup> classe (S) VAUTIER) A 762

Déplacement à pleine charge : 700 t (FOURMI) - 892 t (SCARABEE)

Longueur : 46,28 m - Largeur : 10,20 m

Effectif : 36 hommes dont 1 officier et 13 officiers marinières.

Les bâtiments de soutien de région sont notamment utilisés pour le repêchage des torpilles d'exercice, le transport et le remorquage côtier, le mouillage ou le repêchage des mines et pour la lutte contre la pollution.

**CHEVREUIL** (officier technicien de 1<sup>ère</sup> classe NOGRET) A 774  
**GAZELLE** (major VOLEAU) A 775

Déplacement : 400 t lége - Longueur : 41,50 m - Largeur : 7,50 m

Propulseur d'étrave de 80 ch - Traction au point fixe : 28 t

Possèdent une grue hydraulique : de 5,6 t à 5 m et de 1,5 t à 12 m.

Effectif : 10 hommes dont 1 officier et 8 officiers marinières.

**CHEVREUIL** lancé le 8 mai 1977, mis en service le 7 octobre 1977

**GAZELLE** lancé le 7 juin 1977, mis en service le 13 janvier 1978.

Gabares de mer et bâtiments de soutien de région dépendent de la Direction du Port.

## GABARES DE MER & BATIMENTS DE SOUTIEN DE REGION

FOURMI



CHEVREUIL

